

FORET, SYLVICULTURE

Le secteur Sylviculture se modernise mais présente des faiblesses du côté des entreprises de transformation du bois. La région entend mieux structurer la filière. Le dossier est sur le bureau du président de la région Aquitaine- Limousin-Poitou-Charentes « On va devoir se fixer une feuille de route, comme avec les autres secteurs » confirme Alain Rousset. Alors que la grande région n'a que quelques semaines d'existence, les dossiers économiques arrivent au pas de charge sur la table des élus. Parmi lesquels celui de la sylviculture. Un secteur qui pèse 34 000 emplois et 2,6 milliards d'euros, 1^{ère} région forestière de l'Hexagone avec 7,4 millions de m³ de bois récoltés et commercialisés en 2014 (source : Agreste). Un des premiers objectifs de l'exécutif régional et de la filière sera d'achever la replantation qui permettra de solder les comptes des tempêtes de 1999 et 2009. La production forestière est proche de son niveau historique (autour de 8 millions de m³). Mais il faut déjà penser à demain et « analyser comment le réchauffement climatique va impacter ces replantations », déclare Alain Rousset. Maintenir les équilibres entre les débouchés de la filière bois est une autre priorité.

Troisième impératif : mieux structurer la filière bois en aval, du côté de la transformation, afin de dégager de la plus-value dans le secteur. Les entreprises de transformation souffrent de problèmes de sous-investissement, de taille critique, de compétitivité-prix.

L'exécutif régional entend ici pleinement jouer son rôle de soutien financier dans la modernisation des outils et des entreprises avec, notamment, le programme Usines du Futur.

Sud Ouest – 29 mars 2016

Outils d'évaluation de la gestion des forêts, les indicateurs de gestion durable reflètent la santé des forêts françaises. Cet outil, publié tous les cinq ans, balaie cinquante indicateurs sur la gestion des forêts françaises. Il est le fruit d'une collaboration entre l'IGN, ECOFOR, le laboratoire d'économie forestière de l'INRA-AgroParisTech et l'IRSTEA (Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture). Premier enseignement, la forêt française se porte bien !

- La surface boisée est passée de 14,4 à 16,4 millions d'hectares en 20 ans,
- Le volume de bois à l'hectare a augmenté de 129 à 161 m³ en 30 ans,
- Les résineux progressent toutefois moins vite que les feuillus : + 35 % contre + 53 % en volume,
- Le puits de carbone est estimé à près de 14 millions de tonnes de carbone par an en moyenne sur les trente dernières années.

Des pressions sur les écosystèmes forestiers :

- Pollutions atmosphériques, attaques d'agents pathogènes, tempêtes, incendies, sécheresse, tendance à l'acidification des sols les plus acides...

Des freins à la production forestière :

- L'exploitabilité des forêts est jugée difficile à très difficile pour 30% des volumes,
- Plus de 50% des surfaces de forêts ne possèdent pas de document de gestion,
- Seulement 50% du volume de bois produit chaque année est exploité.

Un berceau de biodiversité :

- Parmi les 194 espèces d'arbres recensées en France, seulement 3 sont menacées d'extinction alors que les taux d'espèces menacées parmi les oiseaux sont par exemple de 17% des espèces.
- La richesse locale en essences tend à augmenter avec une moyenne de près de cinq essences sur 20 ares.
- Comme le recommande le cahier des charges PEFC du propriétaire forestier, les bois morts laissés en forêt favorisent la biodiversité. Le rapport dénombre en moyenne 6 m³/ha de bois mort sur pied, contre 1,6 m³ en 1999.

Un poids socio-économique important : Selon le rapport, la filière forêt-bois-papier-ameublement rassemble environ 230 000 équivalents temps plein, mais 800 000 salariés dépendent de ses activités (ce chiffre inclut par exemple la construction bois et le transport des produits bois). La valeur ajoutée de la filière était de 12 milliards d'euros en 2012, mais le secteur a présenté un déficit de la balance commerciale de 4,5 milliards d'euros en 2014.

www.pefc-france.org – 31 mars 2016

Le CGAAER et le CGEDD ont été chargés d'une mission d'expertise sur la cohérence de la mise en œuvre des réglementations applicables à l'espace forestier. La mission identifie les situations où la superposition de ces nombreuses réglementations (9 codes sont concernés), poursuivant des objectifs différents et parfois divergents, pose des difficultés d'application sur le terrain aux propriétaires et gestionnaires forestiers. Après avoir rappelé les enjeux de ces réglementations en forêt et analysé les raisons des difficultés évoquées, elle formule des recommandations visant à résoudre les problèmes avérés et à lever ainsi des freins à une gestion plus active et une récolte accrue de bois. Ce sont en effet deux objectifs majeurs du nouveau programme national de la forêt et du bois (PNFB) pour des forêts françaises globalement plus productives, en bonne santé et résilientes, en vue de leur contribution à la stratégie nationale bas-carbone, dans le respect de la biodiversité et des paysages.

www.agriculture.gouv.fr – 13 avril 2016

ENTREPRISES

La papeterie Saint Michel, qui produit annuellement 80 000 tonnes de papier pour ondulé (PPO) à partir de papier recyclé, a un coût de fonctionnement de 6 millions d'euros par an principalement engloutis dans l'approvisionnement en gaz. Située près d'Angoulême, l'usine, reprise en 2011 par le groupe THIOLLET, a donc décidé de se tourner vers des énergies renouvelables.

Elle va commencer la construction d'une unité de cogénération biomasse qui entrera en service en 2018. L'investissement avoisinera les 30 millions d'euros. Cette unité devrait fournir 80% de l'énergie de la papeterie. L'investissement pérennisera l'avenir de l'entreprise pour les "10, 20, 30 ans à venir", assure Maxime THIOLLET, PDG du groupe Thiollet, dans un reportage sur France 3 Charente. Et outre la réduction immédiate des coûts d'énergie, la direction anticipe également avec cette installation les taxations d'émission de CO2 et la hausse du gaz. La biomasse collectée localement sera brûlée et la vapeur servira à la papeterie et pour produire de l'électricité. Une turbine d'une ancienne centrale hydroélectrique installée au bord de la Charente et délaissée depuis près de 30 ans, devrait également être remise en service d'ici la fin de l'année. Ces installations permettront également l'embauche d'une quinzaine de personnes.

www.graphiline.com - 24 mars 2016

La nouvelle réglementation phytosanitaire concernant l'exportation de grumes est suspendue. Les exportations massives de grumes de chêne et de hêtre à destination des pays Asiatiques, principalement vers la Chine, ont depuis plusieurs années été dénoncées par les professionnels du bois. Les scieries, les industriels sont en effet inquiets pour leurs professions. Ils craignent d'avoir de moins en moins de matière première à leur disposition. De leur côté les exportateurs de bois brut, les exploitants forestiers, eux, étaient inquiets en raison du changement de réglementation qui devait intervenir le 1^{er} Avril.

La pulvérisation de Forester (un produit chimique toxique) sur les grumes devait être interdite. Une directive de la Direction générale de l'alimentation (DGAL), imposait la fumigation et l'écorçage des troncs d'arbres pour avoir le droit de les exporter. Le ministère de l'Agriculture ne comptait pas revenir sur ces nouvelles mesures sanitaires déjà reportées une première fois en novembre.

Rassemblés en Syndicat depuis le 10 Mars dernier, les exploitants de la filière bois sont aujourd'hui soulagés. De son côté la Fédération Nationale du Bois, était au contraire favorable à la nouvelle réglementation considérée comme favorable à la relance l'économie française sur le bois transformé.

France 3 Bourgogne – 1^{er} avril 2016



Le préfet de la Dordogne était en visite le 24 mars dernier dans les ateliers de sciage et façonnage de bois de l'entreprise Merle et fils, à La Coquille. Cette entreprise est actuellement dirigée par Christophe Merle, représentant de la cinquième génération. Ce dernier a présenté sa société,

expliquant, en détail, l'objet de ses fabrications, réalisées avec les bois acquis en majorité dans les forêts du Périgord vert. Il a aussi fait part de sa volonté de travailler en partenariat avec un confrère, l'entreprise Aux Bois Périgord vert, à hauteur de 8 à 12 %, une orientation permettant d'honorer plus facilement ses commandes. Mais Christophe Merle n'a pas caché ses inquiétudes liées à la conjoncture. Malgré cela « nous devons rester optimistes. Avec mon fils, nous en sommes convaincus, nos entreprises représentent une certaine richesse dans la ruralité », a-t-il conclu.

Sud Ouest Dordogne – 4 avril 2016

La Fédération du négoce des matériaux de construction et du bois (FNBM), la CFDT et CFTC ont signé une nouvelle convention collective du négoce des matériaux de construction. Ce texte se substitue aux trois conventions catégorielles qui existent à ce jour.

Après cinq années de négociations, les organisations syndicales CFDT Construction-Bois et CFTC Commerce Service et Force de vente ont signé avec la Fédération du négoce des matériaux de construction et du bois (FNBM) une nouvelle convention collective.

Ce nouveau texte se substituera aux trois conventions collectives catégorielles actuellement en vigueur dans le négoce des matériaux de construction. Cet accord inédit marque ainsi la fin des dispositions datant de 1970. Parmi les principales dispositions :

- Temps de travail entièrement refondu : contingent fixé à 220h, mise en oeuvre des forfaits jours, travail à temps partiel et compléments d'heures, aménagement du repos hebdomadaire, mise en place du travail de nuit, Compte Epargne Temps ;
- Allongement de la période d'essai, clause de mobilité, clause de non-concurrence pour les non-cadres
- Octroi de congés exceptionnels ;
- Nouvelles règles d'indemnisation en matière de maladie, de licenciement, de retraite ;
- Création d'une contribution CE ;
- Engagement de négociation d'un régime de protection sociale complémentaire.

Cette convention s'appliquera aux entreprises de la branche du négoce des matériaux de construction et à leurs salariés au 1er jour du mois suivant la publication de l'arrêté d'extension au Journal Officiel.

www.batiactu.com – 6 avril 2016

La baisse tendancielle de la production de papiers graphiques n'affecte pas les professionnels de la filière papier-carton, qui misent sur la bonne santé de l'emballage et de l'hygiène ainsi que sur des innovations technologiques et environnementales pour démontrer la pertinence de leur métier, qui peine à attirer les jeunes.

Désuets, le papier et le carton ? Pas du tout, affirme le Mouvement de l'intersecteur papier-carton (MIP). La production d'emballages a progressé de 2,7% en 2015, et celle de papiers dédiés à l'hygiène de 1,3%. La production de papiers graphiques (journaux, écriture) a quant à elle poursuivi sa chute (-9%). La filière souhaite mettre en avant ses multiples initiatives destinées à valoriser la place du papier, qu'elles soient technologiques ou environnementales.

www.usinenouvelle.com – 19 avril 2016



Le groupe DRT, basé à Dax et spécialisé depuis 1932 dans la valorisation de la colophane, de l'essence de térébenthine extraites de la résine du Pin et des coproduits de l'industrie papetière, vient d'inaugurer le chantier de son premier site industriel aux Etats-Unis, au cœur de l'Effingham County Industrial Park, en Géorgie. « La Géorgie est un important producteur d'essence de papeterie depuis plus de 250 ans et grâce au port de Savannah, qui facilite l'exportation des produits, le comté d'Effingham est une véritable plate-forme stratégique », explique l'industriel dans un communiqué.

Les travaux de construction de l'unité de distillation d'essences de papeterie démarreront dès le second semestre 2016 sur un terrain de 60 hectares.

Elle sera notamment dotée des dispositifs de sécurité et de lutte contre les pollutions les plus sophistiqués. Cette usine nouvelle génération sera exploitée par DRT America LLC, la filiale américaine du groupe, qui créera entre 30 et 40 nouveaux emplois dans la région.

Entreprise française à capitaux familiaux, DRT fournit principalement les marchés de la parfumerie, des adhésifs, des caoutchoucs, des encres, des compléments alimentaires... Elle compte 1 200 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros dont 80 % à l'international.

DRT dispose d'un tissu industriel réparti en France (4 usines), en Chine (1 usine) et en Inde (3 usines à travers une co-entreprise).

www.vie-economique.com – 20 avril 2016



Swiss Krono, géant suisse de la production de produits à base de bois, est en pleine mutation, dynamique qui se répercute sur ses dix usines. Sa filiale française, à Sully-sur-Loire (45) ; (près de 400 personnes, 170M€ de CA 2015),

est concernée. L'unité a abandonné son nom de Kronofrance pour prendre celui de sa maison-mère en janvier. Elle a bénéficié, ces trois dernières années, de 60M€ d'investissements pour se moderniser. Elle s'est ainsi dotée, à l'automne dernier, d'une presse à mélamine. Cet outil de 10M€ lui permet de proposer une nouvelle gamme de produits. "Historiquement, le site a débuté par la production de panneaux de particules. Puis, dans les années 2000, la holding a fait un lourd investissement dans une ligne continue pour développer les panneaux et dalles OSB [label "Oriented strand board"]. Aujourd'hui, cette presse nous permet de proposer une nouvelle collection, One World, qui présente 68 décors de base", explique Vincent Adam, PDG de la filiale française depuis novembre. Une cinquantaine d'autres décors ont aussi été développés pour le marché français. En effet, c'est sur celui-ci que souhaite se recentrer l'usine loirétaine. "Actuellement, notre activité se répartit à 70% sur le marché français et à 30% sur l'export. L'objectif serait d'atteindre les 80% en France et 180M€ de CA". Et parce qu'il ne cesse de se moderniser ses lignes, le site verra en fin d'année l'installation d'un écorceur, pour lui permettre de travailler sur de nouvelles essences de bois. Un nouvel achat de 10M€.

La République du Centre – 21 avril 2016



Nouveau logo, nouveau projet : Philippe Castagné, le gérant de l'entreprise du même nom et toute son équipe ont

annoncé l'ouverture d'un magasin d'usine attendant au lieu de production à Villefranche du Périgord, avec un espace d'exposition déclinant le catalogue en échantillons, pour présenter et vendre directement les produits du fabricant avec des actions promotionnelles.

L'aventure dure depuis près de 90 ans. La famille est spécialisée dans le sciage et la transformation du bois de châtaignier et elle a fait de son patronyme une marque, un label et une référence désormais reconnus avec les parquets Castagné.

La gamme de produits qu'elle propose se compose de parquets châtaignier, chêne et peuplier mais aussi des bardages châtaignier, bardage peuplier, lambris châtaignier et lambris peuplier et lames de terrasse en châtaignier principalement.

La gamme de fabrication s'étend afin de mieux satisfaire la clientèle avec des produits pour les aménagements extérieurs, clôtures, piquets châtaignier, traverses paysagères décoratives en chêne.



Sud Ouest Dordogne – 26 avril 2016

BOIS CONSTRUCTION

Afin de parler d'une seule voix auprès notamment des pouvoirs publics, la Fédération de l'industrie bois construction et le Syndicat français de la construction bois se sont rapprochés pour former une seule entité, l'Union des industriels et constructeurs bois (UICB).

Le 30 mars 2016 est née l'Union des industriels et constructeurs bois (UICB), de la fusion de la Fédération de l'Industrie bois construction (FIBC) et du Syndicat français de la construction bois (AFCOBOIS). Objectif : créer une organisation unique rassemblant l'ensemble de la profession, depuis les industriels jusqu'aux constructeurs. Cette association aura aussi pour vertu d'améliorer les process et la qualité de la construction bois, indique un communiqué.

En devenant l'organisme de référence du bois construction et de la construction bois, l'UICB aura pour mission d'intervenir sur la rédaction des documents techniques, participer aux groupes de travail, comme ceux relatifs à l'évolution des normes, être le porte-parole direct et indirect auprès des pouvoirs publics afin de faire valoir les intérêts de la profession. Elle se chargera également de tout l'aspect communication et promotion des adhérents.

Chaque organisme professionnel conservera la poursuite de ses travaux et actions avec ses commissions ad hoc, tandis que leurs problématiques et intérêts communs seront portés par l'Union. Celle-ci est dirigée par Christian Louis-Victor (collège construction), qui sera assisté de deux vice-présidents, représentant les collèges Industries de la structure et industries de la menuiserie intérieure.

Rappelons que le chiffre d'affaires des secteurs représentés par l'UICB s'élève à environ 4 Md€. Le nombre d'emplois du secteur est de 40.000 emplois directs et 120.000 emplois indirects.

www.batiactu.com – 11 avril 2016



La caisse régionale du Crédit agricole construit 52 logements sociaux (locatifs) dans un écoquartier de Lons en utilisant le bois comme matériau principal. C'est là la première implication concrète de la jeune interprofession forêt-bois des Pyrénées-Atlantiques, née en 2014. Le projet valorisera des essences locales : sapin pour l'ossature bois et le bardage, le hêtre pour les meubles et les aménagements de cuisine.

"Les scieurs ont déjà découpé les bois d'ossature et les fondations sortent de terre", indiquait vendredi Michel Castan, président de l'interprofession au sortir de l'assemblée générale qui avait lieu à Orthez. L'utilisation d'essences locales améliore le bilan carbone des projets mais permet encore de garder les savoir-faire et la main-d'œuvre locale. Parmi les autres projets en cours, signalons la phase de réflexion finale du projet de chaudière à bois de Mauléon. L'interprofession, qui réunit les acteurs de la filière de l'arbre aux produits finaux (meubles, par exemple) en passant par les architectes, a proposé, en 2015, cinq journées d'information pour ses membres.

L'interprofession forêt-bois des Pyrénées-Atlantiques organise, le 24 mai prochain, à l'hippodrome de Pau, une journée de présentation d'exemples de constructions en bois avec des essences locales. Des partenaires viendront d'autres régions françaises, comme les Vosges, pour des échanges d'expériences. Cette initiative est réalisée en partenariat avec la CCI de Pau.

www.larepubliquedespyrenees.fr - 12 avril 2016



La Capeb annonce, via son enquête de conjoncture, les premiers signes de croissance de l'activité au premier trimestre 2016 après 15 trimestres de baisse consécutifs. L'année 2016 commence ainsi sous de meilleurs auspices que les quatre années précédentes, avec plusieurs indicateurs en

positif, augurant d'une amélioration qui pourrait se poursuivre sur les prochains mois. Un redressement toutefois fragile qui doit continuer à être soutenu par des politiques d'accompagnement pérennes et simples, en faveur des ménages et des artisans. L'éclaircie se traduit par différents signaux de reprise, tels que celui de la construction neuve (+ 1,5 % en volume), la hausse du volume de mise en chantier (+ 2,5 % fin février) et des ventes de logement neuf (+ 8,1 % au 4e trimestre 2015 par rapport au 4e trimestre 2014). Après une activité atone au 4e trimestre 2015, l'entretien-rénovation est en progression de + 0,5 % ce premier trimestre, portée par le dynamisme du marché de la performance énergétique. Les campagnes de sensibilisation des ménages aux aides disponibles pour leurs projets de rénovation énergétiques semblent porter leurs fruits. Sous l'effet des mesures gouvernementales telles que le CITE et l'ECO PTZ, les travaux d'Amélioration de la Performance Énergétique des Logements (APEL) enregistrent ainsi une augmentation de 1,5 % – et ce malgré la baisse du coût de l'énergie. Les travaux d'amélioration des performances énergétiques du logement représentent 26 % de l'activité de l'entretien-rénovation de l'artisanat du Bâtiment. Ce marché porteur pour l'activité du secteur est soutenu par des aides et subventions dont la part dans le financement des travaux a augmenté de 10 points en un an (21 % en janvier 2016 contre 11 % en janvier 2015). Ces chiffres du premier trimestre 2016 tendent à démontrer l'efficacité des dispositifs d'incitations fiscales en vigueur.

www.woodsulfer.com – 21 avril 2016

Depuis 1998, les chercheurs du laboratoire de Chimie agro-industrielle de l'UMR INPT-Inra de Toulouse (31) travaillent sur les traitements appliqués au bois d'œuvre dans son utilisation à l'extérieur. Si le bois est toujours un matériau de prédilection pour la maison, il reste particulièrement vulnérable face aux agressions du climat et aux détériorations des agents biologiques. Après six années de recherche, l'Inra et les équipes R&D de Lapeyre ont créé un traitement chimique protégeant le bois à cœur grâce à un produit naturel, sans danger pour l'environnement. Il permet de protéger les bois de la maison exposés à l'extérieur et sans contact avec le sol, comme les volets. Ce procédé, appelé Wood Protect®, a été breveté par Lapeyre et l'INPT.

Ce traitement est à base d'anhydride mixte, un produit obtenu par réaction chimique entre des dérivés d'huiles de colza ou de tournesol (acides gras) et l'anhydride acétique. Ce produit agit par « greffage chimique » puisque l'anhydride mixte se fixe sur les fibres de cellulose. Le bois est ainsi protégé de l'humidité et des agressions extérieures et ne nécessite plus d'entretien.

L'imprégnation du bois par l'anhydride mixte se déroule en deux étapes : d'abord au sein d'un autoclave, où le vide et la pression permettent sa pénétration au cœur du bois, puis dans un bac où le bois est trempé dans un bain d'anhydride chauffé à 140°C pour favoriser le greffage du produit sur le bois.

www.inra.fr – 15 avril 2016

PUBLICATION

La filière bois sera présente au Carrefour International du bois en juin prochain. Elle y présentera l'offre bois français dans toute sa diversité. A cette occasion, les guides « Feuillus de France » et « Résineux de France » (conçus lors de l'édition 2014) seront actualisés.

Un unique guide « Avec les produits bois français, vous avez le choix ! » paraîtra ainsi en juin 2016.

Réalisé dans la continuité des 2 précédents ouvrages, il sera toutefois articulé autour de 5 grands usages :

- Structure
- Enveloppe
- Revêtement intérieur
- Aménagement extérieur
- Agencement intérieur et menuiserie.

Pour chacun de ces grands usages liés au bois dans la construction, des fiches illustreront comment des produits bois français savent répondre au mieux aux besoins et attentes liés à une réalisation.

<http://franceboisforet.com/guide-bois-francais/>



RAPPEL AGENDA

CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS 1 | 2 | 3 JUIN 2016 NANTES FRANCE
WWW.TIMBERSHOW.COM

Organisé tous les deux ans au Parc des Expositions de la Beaujoire (Nantes – France), le Carrefour International du Bois rassemble plus de 500 exposants (dont 30 % d'internationaux) et 10 000 visiteurs, tous professionnels et en provenance de 60 pays. Organisé par les professionnels du

bois (Atlanbois et le Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire), cet évènement unique en Europe emporte l'adhésion des participants. La spécialisation des exposants sur le matériau bois (sciages, panneaux, parquets, bardages, emballages, éléments bois pour la construction) en fait un salon apprécié par tous. Un espace Techniques & Solutions Bois: qui regroupe l'espace prescription et construction bois du Carrefour avec des exposants qui proposent des techniques & solutions pour les professionnels de la construction.

15/16/17 JUIN 2016 MIMIZAN
FOREXPO
Le salon européen de la sylviculture et de l'exploitation forestière

Parce que la filière forêt bois doit s'adapter aux évolutions accélérées du contexte démographique, climatique, sociologique et économique, la 25^{ème} édition de Forexpo veut mettre en avant les innovations qui irriguent tous les compartiments de ses activités, assureront sa compétitivité et les bons résultats de ses acteurs. Le thème de l'innovation sera illustré au travers de l'exposition des matériels et de démonstrations en forêt et dans les stands des exposants de la filière et décliné dans les débats, colloques et événements de ces journées.

FBR France Bois Régions
Membre du réseau des interprofessions



RÉGION
**AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

**FRANCE
Bois
Forêt** INTERPROFESSION
NATIONALE
www.franceboisforet.fr

Interbois Périgord est soutenu dans ses actions par un grand nombre d'entreprises de la filière Forêt Bois départementale et par :